

2019-2030, DÉPLAÇONS NOUS PLUS LIBREMENT !



UN PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS POUR REPENSER NOTRE MOBILITÉ

LE COMITÉ SYNDICAL DU SMTc
A APPROUVÉ, LE 7 NOVEMBRE 2019,
LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)
DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE.
DÉCOUVREZ LES POINTS CLÉS DE CE
DOCUMENT STRATÉGIQUE QUI GUIDERA
L'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ DANS
LA RÉGION GRENOBLOISE JUSQU'EN 2030.

Photo : C. Pedrotti

encadrer



Photo : C. Pedrotti

Un document obligatoire...

Obligatoire pour les agglomérations de + de 100 000 habitants, le PDU :

Définit les principes d'organisation de la mobilité pour les personnes et les marchandises et la **création de nouveaux services** ;

Propose des actions, leur calendrier de mise en œuvre et leurs modalités de financement ;

Coordonne les initiatives de tous les acteurs de la mobilité.

...construit ensemble

Parce que nous sommes tous concernés par la mobilité, l'élaboration du PDU a fait l'objet d'**une démarche participative** réunissant :

- des citoyens ;
- des acteurs économiques ;
- des représentants de la société civile et des associations ;
- des acteurs institutionnels :
Communauté de Communes Le Grésivaudan, Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Conseil Départemental de l'Isère, Région Auvergne - Rhône-Alpes, État... ;
- des élus ;
- des experts techniques.



Photo : C. Pedrotti

débatte

améliorer



Photo : Christian Morel

... pour relever de grands défis

À travers le PDU, le SMTc réaffirme sa volonté d'agir pour une mobilité plus vertueuse et donne la priorité à 7 grands enjeux :

Se libérer de la pollution et des énergies fossiles ;

Faire de la mobilité un droit accessible à tous ;

Accompagner les changements de comportement de mobilité ;

Donner la priorité aux déplacements du quotidien ;

Donner à la voiture sa juste place dans l'espace public ;

Privilégier les modes actifs et les modes partagés ;

Améliorer les connexions sur l'ensemble du bassin de déplacements.

2019 – 2030

UNE NOUVELLE ÈRE POUR VOS DÉPLACEMENTS

DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES, AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX RÉSEAUX
ET CONNEXIONS, CRÉATION DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES...
À TRAVERS 79 ACTIONS, QUI REPRÉSENTENT + DE 2,2 MILLIARDS D'EUROS
D'INVESTISSEMENT, LE PDU A POUR AMBITION DE TRANSFORMER
NOS DÉPLACEMENTS, À L'HORIZON 2030.



VOITURE

Mode de déplacement
le + utilisé



USAGES PARTAGÉS DE LA VOITURE

Pratique émergente pour
les déplacements :
de courte distance,
spontanés...



TRANSPORTS COLLECTIFS

Fréquentation en hausse sur les
lignes principales du réseau du SMTC
grâce au développement du réseau et
à des connexions + simples avec
les autres modes de déplacement



MARCHE

Premier mode
de déplacement
à Grenoble



VÉLO

Usage qui augmente
notamment pour
les trajets domicile-travail



PARC AUTOMOBILE

99% de véhicules
roulent au diesel
ou à l'essence



QUALITÉ DE L'AIR

Responsables de + de 50%
des émissions d'oxyde d'azote
et de + de 20% des émissions
de particules fines,
les transports sont fortement
générateurs de pollution

Mise en œuvre des actions du PDU

à découvrir en pages suivantes



VOITURE

En 2030,
- **16%** de kilomètres
parcourus grâce aux
actions du PDU, par
rapport à un scénario
sans PDU



USAGES PARTAGÉS DE LA VOITURE

Pratique fréquente grâce
à des aménagements
dédiés et des mesures
incitatives



TRANSPORTS COLLECTIFS

Progression qui
se poursuit grâce
à un réseau renforcé
et des correspondances
+ fluides



MARCHE

Mode de déplacement
qui se développe en
dehors de la ville grâce
à la création d'un réseau
sécurisé et confortable



VÉLO

Usage en forte
hausse grâce à de
nouveaux itinéraires
sécurisés
et spécialement
équipés



PARC AUTOMOBILE - POLLUANT

+ de véhicules au Gaz Naturel
(GNV) ou à l'électricité
(renouvelable)



QUALITÉ DE L'AIR + SAINE

- **76%**
d'émissions
d'oxyde
d'azote

- **50%**
d'émissions
de particules
fines



DE NOUVEAUX SERVICES POUR COMBINER SIMPLEMENT LES MOBILITÉS

ASSOCIER LA VOITURE ET LA MARCHÉ, LE VÉLO ET LES TRANSPORTS COLLECTIFS EST UNE PRATIQUE QUOTIDIENNE POUR DE NOMBREUX HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE.

MAIS CES COMBINAISONS SONT PARFOIS DIFFICILES. EN CRÉANT DE NOUVEAUX SERVICES CENTRÉS SUR LA PERSONNALISATION, LA PROXIMITÉ ET LA RÉACTIVITÉ, LE PDU CONTRIBUERA À FACILITER LES CONNEXIONS ET À RÉDUIRE L'USAGE INDIVIDUEL DE LA VOITURE.

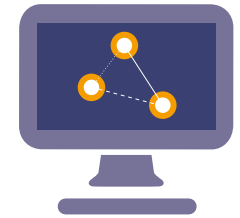
UN COUP DE POUCE POUR LES ENTREPRISES ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Parce que chaque jour nous nous déplaçons pour aller au travail ou à l'école, les entreprises et les établissements scolaires seront soutenus dans l'adoption et la mise en œuvre de mesures pour simplifier les déplacements et encourager l'utilisation des modes actifs et partagés.



POINTS M

Des pôles d'échanges multimodaux à haut niveau de service aux portes d'entrée du cœur d'agglomération pour jongler avec les modes de déplacement. Les points M offriront des places de stationnement pour les voitures et les cycles, des espaces d'attente confortables, des informations en temps réel sur l'offre de mobilité disponible et des aires de dépose-reprise pour le covoiturage.



POSTE CENTRALISÉ GÉNTIAINE-MÉTROMOBILITÉ

Un système unique pour centraliser la gestion des déplacements à l'échelle de l'agglomération, réduire les congestions et gérer les incidents éventuels.



CONSEILS PERSONNALISÉS

Des opérations de sensibilisation et un accompagnement personnalisé pour tester de nouveaux modes de déplacement et adopter de nouvelles habitudes.



TEMPS D'ATTENTE	
T1 COMBOIRE	7
TRAM D UNIVERSITÉ - IUT	4

INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL

Des informations plus complètes et plus fiables sur toute l'offre de mobilité.



PASS MOBILITÉ

Un support unique pour regrouper tous les modes de déplacement et tous les abonnements (réseau du SMTc, SNCF, Transisère, Métrovélo, covoiturage, autopartage...).



APPLI M

De nouvelles fonctionnalités pour intégrer tous les modes de déplacement, tous les réseaux de transports collectifs voisins (Transisère, Tougo, Pays Voironnais), les parkings, les bornes de recharge électrique, un système de paiement, des informations personnalisées.

DONNER À LA VOITURE SA JUSTE PLACE DANS L'ESPACE PUBLIC

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES VÉHICULES, DÉVELOPPER LE COVOITURAGE ET L'AUTOPARTAGE, OPTIMISER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES... TELS SONT LES GRANDS AXES DU PDU POUR FAIRE ÉVOLUER NOS USAGES DE LA VOITURE.

ZFE

Zone à Faible Émission, sur 10 communes* en 2019 et sur 28 communes en 2020 avec un accès progressivement réservé aux véhicules de transport de marchandises les moins polluants

* Bresson, Échirolles, Eybens, Grenoble, La Tronche, Poisat, Pont-de-Claix, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux et le Campus

Polluer moins

Accompagnement personnalisé pour aider les particuliers et les professionnels à acheter des véhicules moins polluants

+ de stations délivrant du gaz naturel pour véhicule et plus de bornes de recharge électrique

ET PAS QUE POUR LES PARTICULIERS ! ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

Pour renouveler leurs flottes, le SMTC et Grenoble-Alpes Métropole poursuivront l'acquisition de véhicules GNV et électriques.

ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ


Parce que la sécurité des déplacements est une priorité, les opérations de sensibilisation à la démarche Métropole Apaisée et au Code de la Rue se poursuivront, tandis que les secteurs accidentogènes (passages à niveau, passages piétons...) feront l'objet d'aménagements permettant de réduire leur dangerosité.

Partager plus



PRIVILÉGIER LA MARCHÉ ET LE VÉLO


DÉVELOPPER DES ITINÉRAIRES IDENTIFIÉS ET SÉCURISÉS, AMÉLIORER LES CONNEXIONS AVEC LES AUTRES MODES DE DÉPLACEMENT, INSTALLER DU MOBILIER URBAIN SPÉCIFIQUE... PERMETTRONT DE RENDRE LA MARCHÉ ET LE VÉLO PLUS ATTRACTIFS ET PLUS ACCESSIBLES DANS TOUTE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE.



Création de rues-écoles pour sécuriser l'accès à pied aux écoles


TRAM + BUS

Itinéraires pour accéder facilement aux transports collectifs à pied




Aménagement de promenades urbaines et de sentiers de randonnée

Marcher plus




Réseau de cheminements piétons lisibles et sécurisés

Applications pour calculer les meilleurs itinéraires piétons

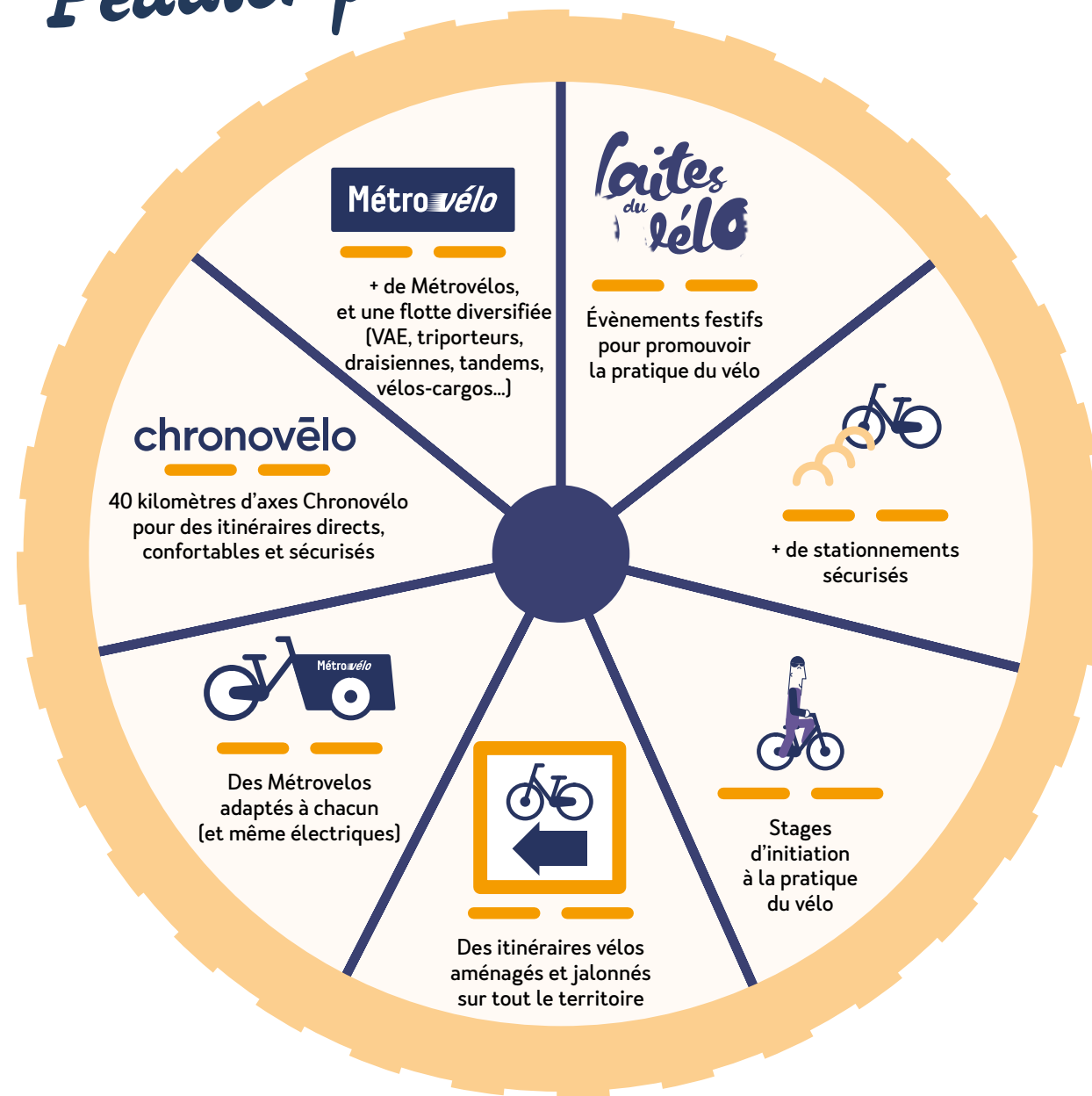


Bancs pour les piétons



Signalétique piétonne

Pédaler plus



**PÉDALER, MARCHER C'EST BON
POUR LA SANTÉ !**

Les professionnels de santé seront mobilisés pour nous encourager à utiliser la marche et le vélo pour tous nos déplacements quotidiens !

SE BALADER JUSTE POUR LE PLAISIR !

Parce que la marche et le vélo peuvent aussi être des loisirs à partager entre amis ou en famille, le PDU prévoit l'aménagement d'itinéraires de promenade et d'espaces dédiés à la détente.

CONFORTER LES TRANSPORTS COLLECTIFS

ADAPTER LE RÉSEAU EXISTANT À NOS BESOINS, GAGNER EN TEMPS
ET EN CONFORT, DESSERVIR DE NOUVEAUX TERRITOIRES...
SONT LES CLÉS POUR NOUS INCITER À UTILISER D'AVANTAGE
LES TRANSPORTS COLLECTIFS POUR NOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS.



Des trains plus fiables
et plus ponctuels, en particulier
pour la liaison Lyon – Grenoble



GARE DE DOMÈNE

De nouvelles haltes ferroviaires
à Domène et Pont-de-Claix - L'Étoile,
puis à Eybens, Saint-Martin-d'Hères
et Champ-sur-Drac



Un RER ferroviaire
pour desservir les axes
Rives – Brignoud,
Grenoble – Clelles
et Grenoble – Saint-Marcellin

PRIORITÉ À L'ACCESSIBILITÉ !

Parce que la mobilité est un droit
pour tous, le SMTC poursuit
la mise en accessibilité de son réseau
pour tous les types de handicap.

PRENEZ DE LA HAUTEUR AVEC LE CÂBLE !

Le câble reliera Fontaine à Saint-Martin-le-Vinoux
et offrira des possibilités de correspondances
avec les lignes A, B et E.



Mise en service du prolongement
de la ligne A à Pont-de-Claix –
L'Étoile en 2019



Mailler les lignes de tramway,
c'est-à-dire partager
les infrastructures existantes
pour créer de nouvelles
liaisons directes.
Un tram de Saint-Martin-d'Hères
à Fontaine ou d'Échirolles
à la Presqu'île, c'est demain !



Lignes Chrono
prolongées
et + rapides



Ligne de Bus à Haut
Niveau de Service
entre Grenoble
et Montbonnot :
itinéraire réservé
pour + de fiabilité
et de rapidité



Itinéraires des lignes
Proximo et Flexo + adaptés
à la demande et + rapides





Photo: SMTC

SUIVRE ET ÉVALUER LES ACTIONS DU PDU

L'ÉLABORATION ET L'APPROBATION DU PDU CONSTITUENT LES PREMIÈRES ÉTAPES D'UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE, PLUS AGILE ET PLUS VERTUEUSE.

ENTRE 2019 ET 2030, LES 79 ACTIONS DU PDU SERONT PROGRESSIVEMENT MISES EN ŒUVRE.

POUR ANALYSER LEUR EFFICACITÉ, UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SERA MIS EN PLACE.

DES INDICATEURS POUR ÉVALUER LE CHANGEMENT

Vérifier que les objectifs fixés sont atteints, tel est l'enjeu du dispositif d'évaluation du PDU. Chaque année, différents indicateurs liés à la mobilité (nombre d'aires de covoiturage créées, pourcentage de déplacements effectués en vélo...) et à l'environnement (nombre de pics de pollution...) seront recueillis pour analyser les évolutions générées par la mise en œuvre des actions du PDU et réaliser des ajustements si nécessaire.

CITOYENS, CITOYENNES À VOUS DE JOUER !

Passer le PDU à la loupe ça vous tente ? La démarche participative mise en œuvre pour l'élaboration du PDU reprend du service ! Pour mesurer les effets de chaque action, puis du PDU dans sa globalité, les habitants de l'agglomération continueront à être mobilisés.

Les nouveaux « comités de mobilités » mis en place vous permettront aussi de suivre de près et de donner votre avis sur l'ensemble des questions de mobilité !

UN AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PDU

Le projet de PDU a été arrêté en comité syndical du SMTC le 5 avril 2018, puis soumis à enquête publique du 24 septembre au 26 octobre 2018.

Lors de l'enquête publique, plus de 500 contributions ont été émises par le public, notamment au sein du registre numérique mis à disposition. Les 20 permanences, organisées au sein des 15 lieux d'enquête répartis sur le territoire métropolitain, ont permis à une centaine de personnes de rencontrer la commission d'enquête.

Le SMTC se réjouit de cette forte participation.

La commission d'enquête a émis un avis favorable au projet de PDU, assorti d'une réserve et de 18 recommandations. La réserve, relative à la composition des comités de déplacements a été levée et les recommandations ont été prises en compte par le SMTC pour améliorer le projet.



L'intégralité du PDU est disponible en ligne. Pour plus d'informations, rendez-vous sur smtc-grenoble.org



Photo: C. Pedrotti

COMITÉS DE

MOBILITÉS

VOUS, VOUS
DÉPLACEZ ?

VENEZ VOUS

EXPRIMER !

**Parce que les déplacements
rythment votre quotidien,
votre avis compte !**

Rejoignez le comité de mobilités
de votre territoire, pour exprimer
vos besoins, découvrir les
nouveaux projets et échanger
avec tous les acteurs
de la mobilité.

Retrouvez les dates des prochains
comités de mobilités sur www.smtc.org.

